

CONSEIL DE QUARTIER « GARE »

Mercredi 26 septembre 2018

Membres du Conseil de quartier

Ville de Sucy-en-Brie : Luc BOURCIER Président et Jean-Daniel AMSLER Vice-Président

Administration : Christophe ABRAHAM (DGAS Direction de l'Aménagement, de l'Education et du Développement Durable) – AVÉ Angéline (Responsable Voirie) - Nathalie BARISIEN (secrétaire de séance/Direction Générale des Services)

Collège des habitants

Présents : E. DELAPORTE, V. GALTIE, P. GRECH, F. LHEMERY, JP. LIBLIN, M. ROUCHY, N. ROUSSEL, C. VANDON

Absents excusés : J. BONNEVAUX, B. BRETTE-DAUCHEZ, R. GOURCY

Collège des institutionnels

Présents : C. EXARE, S. SOUCHET

Ordre du jour :

- Avancement des projets du centre-ville (ZAC et bourg ancien)
- Avancement des travaux relatifs aux projets immobiliers sur le quartier
- Point global sur les travaux d'été
- Projet parc Chaumoncel
- Présentation du futur projet d'extension du Centre culturel
- Travaux sur la voirie départementale à la gare
- Communications diverses
- Questions diverses

POINTS EVOQUES	CONTENU DES DEBATS
Luc BOURCIER ouvre la séance en accueillant deux nouveaux membres : Philippe GRECH, membre du collège des habitants, retraité et Cédric EXARE, membre du collège des institutionnels, Président des commerçants de la gare.	
<p>Avancement des projets du centre-ville (ZAC et bourg ancien)</p> <p>C. ABRAHAM A. AVÉ</p>	<p><u>Rappel du projet ZAC centre-ville</u> : 350 logements nouveaux, 5 500 m2 de surfaces commerciales nouvelles et équipements publics, plus de 800 places de stationnement public en centre-ville et environ 540 places de stationnement privé sous bâtiments, aménagement d'espaces publics, notamment les abords du château, réhabilitation du marché, parking en sous-sol (180 places) et de surface (70 places) devant l'espace Jean-Marie Poirier. Opération d'aménagement sur environ 8 à 10 ans.</p> <p>Point sur les différentes phases de travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réinstallation des pots à feux (copie) du portail du château en juillet dernier. Inauguration samedi 29 septembre matin devant le château. - Parking de l'Espace Jean-Marie Poirier : 70 places matérialisées en surface et 180 places créées en sous-sol. Le chantier avance bien. Livraison de la coque en début d'année 2019. Aménagement et gestion par un concessionnaire. La délégation de service public est actuellement en consultation. Les conditions tarifaires et de gratuité seront analysées dans le cadre cette consultation. Disponible en mai /juin 2019 sauf aléas. - Le parking de surface (70 places) sera livré en mars 2019 (sauf aléas) et le chantier de construction de la résidence « Le Clos Sévigné » pourra ainsi commencer. <p>Philippe Grech souligne l'importance d'une réelle réflexion sur l'offre de tarification et les conditions de gratuité pour maintenir le commerce de proximité et ne pas créer un frein à la consommation sur le quartier et sur l'ensemble de la ville, notamment par rapport au marché. Les conditions de gratuité vont contribuer à la consommation sur place. Toutefois, une vigilance devra être apportée sur le tarif et sur le nombre d'heures de gratuité pour ne pas favoriser le stationnement des riverains ou des personnes se rendant au RER. Mr Grech poursuit en indiquant que la verbalisation est dissuasive, toutefois si elle s'avère répétitive elle peut provoquer une perte des consommateurs. Il faut donc favoriser le stationnement à tarif réduit pour le client afin qu'il reste sur le quartier. Toutefois, depuis le passage de la Police municipale, il est à noter des progrès.</p> <p>Christophe Abraham répond que la période de gratuité est encore à l'étude et sera effectivement mise en place pour répondre au consommateur et au commerce de proximité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarrage de la construction du lot A : une trentaine de logements, du linéaire commercial et une délocalisation de la poste actuelle en rez-de-chaussée (courant 2021). Démarrage du chantier début avril 2019 après la mise à disposition des 70 places de stationnement en surface de l'esplanade de l'espace Jean-Marie Poirier. - Lancement de la consultation du promoteur du 2^{ème} lot (lot C) en lieu et place de la poste actuelle. Projet architectural au printemps 2019 pour une construction en 2021. - Démarrage de l'aménagement des abords du château courant février 2019 pour une durée de 8 à 10 mois de travaux. Il s'agira d'un jardin à la française à l'avant du château, d'une réorganisation des places de stationnement devant l'Orangerie, d'un parking paysager d'environ 70 places latéralement. A l'arrière du château, réaménagement du parking actuel pour les commerçants du marché avec toutefois la contrainte liée à la géothermie. Une exposition

à l'annexe de la mairie sera proposée.

Bourg ancien :

- Travaux préparatoires sur le réseau gaz terminés depuis fin juillet.
- Début d'août : commencement des travaux d'enfouissement/effacement des réseaux (éclairage public, télécom, vidéo protection, électricité, sonorisation). Fin de travaux évalués à fin novembre 2018.
- Achèvement des travaux sur les rues Maurice Berteaux, P. Sémard, Moutier, Porte, G. Mocquet et Cour de la recette. La place de l'Eglise est en cours. La rue de Brévannes est à finaliser.
- L'entreprise de voirie a été retenue pour un démarrage le 22 octobre par la rue de Boissy, entre la rue Lacarrière et la rue de la Porte. Livraison en fin d'année.
- Puis, aménagement du parvis de l'église, des rues du Moutier, Porte, Guy Mocquet ainsi que la rue de Brévannes entre la rue des Ecoles et la rue de Vesvres. Livraison fin d'année 2019.
- Montant des travaux : environ 3 millions d'euros subventionnés par le Conseil régional à hauteur d'un million d'euros.

Signalements/Observations

- Problème de stationnement sauvage récurrent dans le quartier Petit val (Mr Lhemery) : rues de l'Argonne, Bd de Verdun, Guynemer, avenue de la Somme. Ras le bol général des riverains : incivilités, gênes pour la sortie des véhicules riverains, altercations entre les usagers du RER qui stationnent dans ce quartier et les habitants. Il semblerait qu'un certain nombre de riverains souhaite vivement une gestion du stationnement sur ces rues, le passage de la Police municipale pour verbalisation et une extension de la zone blanche. Mr Lhemery aurait fait un sondage de voisinage. Il en ressort que l'ensemble des habitants serait prêt à payer une place de stationnement résidentiel ou si cela n'était pas réalisable d'étendre la zone blanche. Toutefois cette dernière solution pourrait s'avérer comme une contrainte pour les riverains.

Mr Lhemery demande quelles pourraient être les solutions.

Mr Abraham précise que le parking du RER (environ 500 places) doit répondre à la demande des usagers du RER. L'ouverture et la gestion du parking du centre-ville auront peut-être des incidences. Certains usagers du RER pourraient se garer en centre-ville, descendre à pied et fréquenter les commerces à leur retour ?

Mr Amsler précise qu'en 2019, une modification de la circulation sera effective en raison de la déviation de la RN 19 par la RN 406. Ce qui permettra un changement de comportements certain des usagers du Plateau Briard qui passeront par cette voie pour se garer sur les 700 places du parking de la gare RER de Boissy Saint Léger.

Mme Galtié ne partage pas tout à fait le même avis que Mr Lhemery sur le stationnement. Elle pense que ce sont également les commerçants de la gare, les professeurs de Petit Val et Montaleau qui monopolisent les places. Il est nécessaire que les riverains fassent l'effort de garer leur voiture dans leur garage quand ils en ont un.

- Mme Roussel évoque également la gestion d'une aire de livraison à la gare pour les commerçants qui doivent

	<p>décharger leurs marchandises. Elle est très régulièrement verbalisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est évoqué également la communication des prix du parking relais de la gare jugée insuffisante mais aussi le tarif mensuel assez élevé qui n'a pas un effet dissuasif : en effet, d'après Mr Grech, mieux vaut risquer une amende occasionnellement plutôt que de payer un abonnement parking à 65 € /mois. Mr Amsler précise que les tarifs sont inférieurs pour les sucyciens. • Autre problème évoqué : le passage des véhicules en sens interdit sur l'avenue de la Gare. Danger permanent. Manque de visibilité des panneaux. Un renforcement de la signalisation est demandé. <p><i>En conclusion, la proposition de l'extension de la zone blanche sur les 4 rues mentionnées de la Gare est à présenter et à faire valider par Madame le Maire. Cette proposition ne pourra être envisagée qu'après consultation des riverains concernés.</i></p> <p><i>Par ailleurs, une action de communication sur le parking relais (+ tarifs) serait bien venue !</i></p>
<p>Avancement des travaux relatifs aux projets immobiliers sur le quartier C. ABRAHAM</p>	<p><u>Projet Diagonale rue Montaleau</u> : 69 logements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantier ouvert depuis 2016, arrêt de chantier pour défaillance de l'entreprise. Redémarrage dans de bonnes conditions. Achèvement en janvier 2019. - Restent trois logements à vendre. - Deux lots de commerces en rez-de-chaussée : pas encore défini mais maintien d'un commerce dit « classique » et possibilité d'une installation d'une profession libérale sur le 2^{ème} lot. <p><u>Projet rue de Villeneuve</u> : construction d'une résidence jeunes actifs de 129 chambres avec un commerce et une mini crèche privée. Environ 22 places de stationnement prévues à l'arrière du bâtiment.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promoteur : Nexity - Bailleur social : France Habitation - Calendrier des travaux : chantier ouvert fin 2017. Suite à de nombreuses difficultés avec la SNCF et plus spécifiquement au sujet de l'autorisation de survol de grue, le planning des travaux a été recalé. Livraison en février 2020. <p>Mr Liblin indique que l'espace en enrobé longeant le chantier est utilisé très régulièrement pour du stationnement de particuliers. Christophe Abraham en prend bien note et fera remonter l'information auprès du chef de chantier.</p>
<p>Point global sur les travaux d'été L. BOURCIER C. ABRAHAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Piste d'athlétisme : piste de 8 couloirs en synthétique au parc des Sports permettant ainsi aux 40 associations sportives de la ville et aux scolaires de pouvoir évoluer sur ses équipements. Cette piste est par ailleurs homologuée par la Fédération française d'athlétisme pour les compétitions. Budget affecté aux travaux : environ 1 400 000 € HT. Livraison mi-octobre 2018. - Extension de l'accueil de loisirs Fontaine de Villiers : cette école maternelle de 3 classes accueille également un

	<p>centre de loisirs pour les moins de 6 ans. Celui-ci pourra accueillir jusqu'à 99 enfants dans de bonnes conditions suite au réaménagement du logement du gardien d'une surface de 90 m². Les travaux ont été réalisés les services municipaux. Livraison à la rentrée scolaire de septembre dernier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre de loisirs du Parc : travaux de rénovation des allées et de la placette en enrobé et béton désactivé. Fin de chantier d'ici mi-octobre. Pour information, cet équipement accueille chaque mercredi et vacances scolaires environ 230 enfants (le mercredi). - Ecole du Centre : construction d'une salle de restauration, d'un bloc sanitaire et d'une salle APPS. Réfection de la grande cour et création des marquages au sol. Les travaux ont été également subventionnés par la Région Ile-de-France. Livraison effective le lundi 17 septembre dernier. Il est à noter qu'à la rentrée scolaire, sur 15 jours, les repas ont été servis à l'espace Jean-Marie Poirier, la livraison de l'équipement ayant pris 15 jours de retard. La restauration est effectuée aujourd'hui en self service. Inauguration : novembre/décembre prochain. - Maison de l'Enfance et de la Jeunesse rue L. Halévy : transformation des bureaux pour créer un guichet unique enfance, petite enfance, périscolaire et jeunesse. L'accueil du public se verra ainsi amélioré. - Autres travaux : campagne de nids de poule notamment rue du Grand Val et rue du Moulin à Vent. - Rue Dauphine - travaux sous maîtrise d'ouvrage Grand Paris Sud Est Avenir : requalification complète de la voie. Démarrage des travaux début 2017, puis chantier en arrêt en attente de l'enfouissement de la fibre optique. Reprise effective pour les derniers travaux de trottoirs. Livraison Toussaint 2018.
<p>Projet parc Chaumoncel L. BOURCIER</p>	<p>Il s'agit d'un réaménagement global du parc afin de l'embellir et d'y accueillir quelques manifestations (notamment la fête foraine). La pose d'un revêtement naturel sera réalisée pour accueillir les boulistes dans de meilleures conditions. Travaux : nouveaux aménagements paysagers, du stationnement, changement du mobilier urbain identique à ceux du projet centre-ville. Début des travaux : mi-septembre 2018. Durée du chantier : environ 2 mois.</p>
<p>Présentation du futur projet d'extension du Centre culturel L. BOURCIER</p>	<p>Ce projet porte sur la réhabilitation du Centre culturel de la Ferme de Grand Val, d'extension et de réaménagement de la salle de spectacle Gérard Philipe. La Ville souhaite se doter d'un pôle culturel moderne et adapté au développement de ses projets artistiques et culturels ainsi que d'une salle de spectacle avec une capacité d'accueil en places assises fixes. Il est à noter que la Ferme de Grand Val est également un équipement de référence pour les groupes scolaires.</p> <p>Par ailleurs il est envisagé le réaménagement de ses espaces extérieurs afin de permettre l'accueil de troupes résidentes. Ce projet aura pour finalité de recréer l'aspect initial de la Ferme de Grand Val.</p> <p>Phase de travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2018 : Maitrise d'œuvre pour l'extension et le réaménagement de la salle Gérard Philipe - 2019 : réalisation du projet - 2020 : fin de travaux <p>Superficie : 188 m²</p> <p>Budget total estimé à environ 1 700 000 € HT – Subvention à hauteur de 880 000 € par le Conseil régionale Ile-de-France.</p>

	<p>Stationnement : en cours de réflexion, un projet de parking paysager sur les parcelles engazonnées n'est pas encore abouti. Toutefois, prise en compte de l'augmentation du besoin puisque l'on double le nombre de places dans la salle de spectacles.</p>
<p>Travaux sur la voirie départementale à la gare L. BOURCIER JD. AMSLER</p>	<p>Création d'un giratoire angle rue de Villeneuve et avenue de Bonneuil. Très apprécié par l'ensemble des membres du conseil qui indique plus de fluidité. En revanche, les riverains et habitants empruntant cet axe soulignent la dangerosité du passage piéton sous le pont. Des solutions d'amélioration sont demandées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'éclairage, - Elagage ou taille de la jardinière située à l'angle de l'avenue de Bonneuil pour plus de visibilité, - Renforcement de l'avertissement piéton - Demande à la RATP de céder leur parcelle située sous le pont pour élargir le passage piétons afin d'éviter que le piéton marche sur la route. <p>Mr Amsler indique que le projet pôle Gare en phase d'études prendra en compte toutes ces remarques d'aménagement piétons en termes d'accessibilité mais aussi de sécurité.</p>
<p>Communications diverses L. BOURCIER JD. AMSLER C. ABRAHAM</p>	<p><u>Observations riverains - Bd de Verdun :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclairage insuffisant et obsolète rendant les trottoirs impraticables et dangereux - Rythme du ramassage des feuilles mortes insuffisant - Dégradation des trottoirs et de la chaussée, souches de racines, câbles électriques dans les branches d'arbres - Dangerosité relative aux platanes en fin de vie. Demande d'abattage. - Demande un diagnostic sur les arbres morts dont les branches tombent ou risquent de tomber. Certains sujets sont très dangereux et peuvent provoquer des accidents. - Demande d'engager des études sur la réfection totale du boulevard et inscription au budget 2019 <p>Grande inquiétude de la part de certains riverains et usagers du RER qui empruntent cette rue. Ils expriment un réel danger pour le piéton.</p> <p>Ils apprécient toutefois l'annonce d'un projet de réfection global et du travail effectué de colmatage de ces derniers jours.</p> <p>Mr Abraham indique que Mme le Maire est sensible à ce projet, une réfection globale pourrait être engagée lors du prochain mandat. Des études seront initiées en 2019.</p> <p>Mr Amsler ajoute que la partie arborée est un sujet délicat car il faudra se pencher sur quels types de sujets à planter et sur les coûts au regard du budget attribué.</p> <p>Mr Bourcier annonce qu'une consultation des riverains sera organisée.</p> <p><u>Rentrée scolaire</u> : retour à la semaine à 4 jours. Le mercredi est à nouveau dédié aux activités sportives, culturelles et artistiques. Accueil des maternelles comme des élémentaires sur les deux centres de loisirs Fontaine de Villiers et Parc à la</p>

journée avec des activités plus dynamiques. Mr Bourcier ajoute que ce retour à la semaine des 4 jours permet également de faire quelques économies.

Questions diverses

L. BOURCIER

JD. AMSLER

C. ABRAHAM

Mr Grech souhaite savoir si nous avons déjà une idée des commerces de bouche qui viendront s'installer en centre-ville. Mr Abraham répond qu'il y aura la possibilité d'accueillir des restaurants, un magasin de vélo, de prêt à porter, une chocolaterie qui va bientôt s'ouvrir. Pour les métiers de bouche, ils sont déjà présents et nombreux sur le marché. Au prochain Conseil de quartier, des éléments complémentaires pourront être apportés. Il précise également que Madame le Maire souhaite l'implantation d'une belle brasserie. Mr Abraham poursuit en ajoutant également le déplacement du monoprix, la création d'une supérette bio et l'implantation d'un commerce de bricolage de centre-ville.

Question sur le devenir du Clos de Sucy ? Réponse de Mr Abraham : le restaurant du Clos de Sucy a subi un gros retard en raison de problèmes purement familiaux. L'ouverture du restaurant pakistanais devrait être opérationnelle pour fin d'année 2018 (à confirmer par le gérant).

Rue Montaleau : dès l'achèvement du projet immobilier, la Ville entamera une réflexion sur les circulations douces et un projet de rénovation total de la rue Montaleau sera engagé. Le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir, compétent sur cette voirie, délèguera la maîtrise d'ouvrage à la Ville, permettant ainsi une meilleure réactivité. Ce projet pourra être présenté lors du prochain Conseil de quartier.

Mme Souchet propose de céder gratuitement à la Ville le foncier appartement à la Résidence Montaleau situé devant les commerces de la rue de Champigny devant la gare. La Ville en prend note et se renseignera d'un point de vue juridique si cela est possible.

Mme Souchet demande si la vidéosurveillance présente à la gare fonctionne bien. Mr Amsler répond qu'elle fonctionne et permet des interpellations et apporte une aide à l'élucidation de certaines affaires.

Mr Lhemery souhaite des informations sur le chantier de la desserte du port de Bonneuil sur Marne par la RN 406.

Mr Amsler répond que le projet va démarrer par une enquête parcellaire. Démarrage des travaux à l'été 2019 pour un achèvement prévisionnel en 2020/2021. Financement de cette réalisation par l'Etat, La Région Ile-de-France, la société Port de Paris, le Conseil départemental du Val-de-Marne et le Grand Paris Sud Est Avenir. Toutefois, il convient de préciser une dérive des coûts.

Monsieur BOURCIER remercie les participants et propose un prochain Conseil de quartier en février 2019.